



Comité central d'entreprise du 27 septembre 2017

Une rentrée en pleines tempêtes

On aurait aimé pouvoir parler de la pluie et du beau temps, d'aléas normaux pour des jours ordinaires. Mais en ce mois de septembre 2017 la mesure n'est pas de mise. Tout paraît devoir être énorme. À commencer par la furie des éléments déchaînés dans le bassin Caraïbes.

Dans ce contexte hors-normes, les salariés de Guadeloupe 1ère et de Martinique 1ère n'ont pas failli à leur mission de service public. Nous tenons ici à saluer leur grand professionnalisme mais devons également relayer leur incompréhension devant le rôle confié à Radio France sur l'île de Saint Martin.

France télévisions a hérité de RFO la mission d'assurer le service public radiophonique dans les Outre-mer, y compris à Saint-Martin. On peut regretter que l'Etat ait jugé utile de confier à Radio France le soin de créer une radio d'urgence destinée aux sinistrés. Pourquoi donc ne pas avoir fait confiance aux équipes radios locales, qui sont expertes, et qui connaissent bien la population concernée ?

Par ailleurs, l'entreprise a organisé sur France 2 une soirée spéciale de solidarité avec les Antilles ; pourquoi, encore une fois, avoir tenu les équipes de France Ô de Malakoff et de Guadeloupe 1ère à l'écart de ce moment de cohésion ?

C'est une autre forme de tempête qu'a déclenché le pouvoir politique en décidant de mettre à bas des décennies d'acquis sociaux. La fin programmée des instances du personnel, DP, CE, CHSCT constitue la négation du dialogue social. Le discours mensonger qui travestit les faits en présentant chaque recul comme un progrès ne trompe personne.

Fusionner pour créer la confusion des missions, fusionner pour accabler de dossiers des élus en nombre réduit, fusionner pour décourager les vocations militantes, voilà l'objectif réel.

C'est bel et bien une forme de "Restauration", de retour en arrière, qui est en marche dans le pays. La direction de France télévisions ajoute sa touche personnelle à ce Big bang social en prétendant fusionner également les établissements du réseau France 3. Fusionner pour diviser par dix le nombre d'élus du personnel ! Nous ne laisserons pas éradiquer le pluralisme syndical de cette entreprise. Nous ne laisserons pas instaurer un syndicalisme d'accompagnement et de résignation.

Une folie destructrice s'abat également sur le tissu de proximité que constituent les locales de France 3 et leurs éditions quotidiennes. 20 ans d'investissements patients mis à bas après un simulacre de dialogue participatif au prétexte d'une obsolescence des canaux de diffusion, obsolescence programmée par ceux-là même qui feignent de la déplorer. Supprimer des émissions pour créer du sur-emploi, créer du sur-emploi pour supprimer des postes, la méthode n'est pas nouvelle. Les coupes budgétaires imposées par l'Etat actionnaire entraînent l'entreprise dans un cercle vicieux mortifère.

À quelque chose malheur est-il bon ? Ce chamboule-tout, qui a fait valser au passage quelques têtes de gondoles, a-t-il au moins fait souffler un air nouveau dans l'entre-soi des rédactions du siège ? Ce n'est pas sûr. Surtout si l'on en juge par le conformisme des angles imposés, par le caporalisme toujours de mise dans les relations hiérarchiques, par les arguments d'autorité qui remplacent, mal, la force de conviction. Ici aussi, la fusion n'est pas un moyen pour atteindre un objectif éditorial. La fusion des rédactions est en soi l'objectif.

Il y a aussi l'évolution des métiers. Sous couvert de ce beau mot d'évolution, on veut, dans une débauche de compétences complémentaires, substituer à nos métiers qualifiés la simple exécution de "tâches" simples successives.

Fusion des instances, fusion des établissements, fusion des rédactions, fusion des métiers... Pas étonnant que la direction ne trouve plus de temps pour réunir la commission de déontologie des journalistes, ou plutôt cherche tous les prétextes pour esquiver cet exercice qui, forcément, mettrait à nu toutes ces dérives.

Et puis pour couronner le tout voilà que la tutelle, ne se sentant comme d'habitude pas engagée par le dernier contrat d'Objectif et de Moyens, demande un effort à l'audiovisuel public, de 36 à 50 millions d'euros à France Télévisions selon différentes sources. Quelle option sera donc choisie par la présidente ? Accepter ce diktat et les injonctions contradictoires qui vont avec ? Réduire à nouveau la masse salariale au détriment de ce que nous produisons déjà dans la difficulté ? Nous sommes conscients que ce paramètre n'est pas du fait de France télévisions, mais nous savons aussi que dans ces cas-là ce sont souvent les salariés qui en pâtissent.

Décidément, on aurait aimé pouvoir parler de la pluie et du beau temps, d'aléas normaux pour des jours ordinaires.

Paris, le 27 septembre